N°115 - NOVEMBRE 2019 - GRATUIT

la Ficelle

L'histoire de Lyon va vous surprendre

LES CANUTS ET LA COLIQUE DE PLOMB

Musée Gadagne. Fond Justin Godart, FG 92-04

Fondé en 1965
BIP
Bureaux Immobiliers du Plateau
Spécialiste sur Croix-Rousse, Lyon 1er, Caluire
Bureaux Immobiliers du Plateau
113, bd Croix-Rousse 69004 Lyon
Consultez nos annonces sur www.agencebip.com
Cabinet Balland 04 78 28 46 36

Offres 100% santé
sur les aides auditives

AUDITION CONSEIL va plus loin et s'engage pour une audition de qualité avec une dépense mesurée

Afin d'améliorer l'accessibilité et mieux contrôler la qualité de prise en charge, le Gouvernement instaure une nouvelle politique « 100% santé ». A compter du 1er janvier 2019, le remboursement par la Sécurité sociale augmente de 50%.

Les audioprothésistes **AUDITION CONSEIL** vous proposent de faire le point sur les axes fondamentaux de cette réforme.

OFFRES 100% SANTE	LES PLUS AUDITION CONSEIL
Les essais sont sans obligation d'achat et durent 1 mois	Les essais sont totalement gratuits quel que soit le type d'aide auditive choisi (intra-auriculaire, aides avec embouts sur-mesure...)
Une garantie panne des aides auditives de 4 ans est obligatoire	Nous étendons gratuitement la garantie 4 ans à la perte, le vol et la casse*
Le suivi de l'appareillage comprend au moins 2 rendez-vous par an	Afin d'améliorer l'observance, nous relançons par courrier 4 fois par an pour leur rendez-vous de suivi.
Le prix d'un appareillage avec des aides auditives de catégorie 1 est limité à 1300€ par oreille (soit un reste à charge max de 700€ pour un remboursement moyen de 600€ Sécurité sociale + mutuelle*)	Nous proposons ces types d'aides auditives à partir de 950€ par oreille* (soit un reste à charge max de 350€ pour un remboursement moyen de 600€ Sécurité sociale + mutuelle*)

* Voir conditions en magasin

JNA ASSOCIATION Journée Nationale de l'Audition

Partenaire officiel

DÉPISTAGE, INFORMATIONS ET CONSEILS GRATUITS

vous attendent dans vos centres **AUDITION CONSEIL**
Prenez rendez-vous

Pr Stéphane GALLEGO

Tiphaine BIGEARD — Marie PASKO

Pour faire le point sur votre audition,
prenez rendez-vous dans l'un de nos centres **AUDITION CONSEIL**

AUDITION CONSEIL Lyon 1
22 rue Constantine
04 72 41 88 03
Métro A et C, arrêt Hôtel de Ville – Louis Pradel
Bus : 19, C3 et C14, arrêt Terreaux
C13, C18 et S12, arrêt Hôtel de Ville

AUDITION CONSEIL Lyon 4
130 bd de la Croix-Rousse
04 78 39 28 52
Bus : C13, 45 - Arrêt Mairie du 4ème
Bus : 2, 33 - Place des Tapis
Métro C - Arrêt Croix-Rousse

AUDITION CONSEIL est présent à Lyon (8 Centres) - Villeurbanne (2 Centres) Charbonnières - Craponne - Lentilly - Bessenay - Mornant - Pierre-Bénite - Vaulx-en-Velin Rillieux-la-Pape - St-Didier-au-Mont-d'Or - Villefranche/Saône - Bourgoin-Jallieu

AUDITION CONSEIL

AUDITION CONSEIL, n°1 de la correction auditive ■ auditionconseil.fr

N°115 - Novembre 2019

la ficelle
L'histoire de Lyon va vous surprendre

Directrice de la publication
Julie Bordet-Richard
(06 14 03 75 34)

Rédaction :
Julie Bordet-Richard
(09 53 16 34 19)
Josette Bordet
(06 52 12 82 58)

Publicité
Véronique Segard
(06 15 78 03 03)
publicite@laficelle.com

P. Cacciatore
(06 29 10 13 39)

La Ficelle.
94 bd de la Croix-Rousse
69001 Lyon
Tél. 04 78 28 16 58
redaction@laficelle.com

Impression :
IPS (Reyrieux -01)
Edité à 15 000 exemplaires

Distribution :
Société Goliath, Lyon 1er

La ficelle SARL
Capital : 8000 euros. Siège social : 94 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon. Objet social : édition de publications de presse et de sites Internet
Gérante : Julie Bordet.
RCS : 503 200 487 RCS LYON
ISSN 2111-8914

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelques procédés que ce soit, des pages et des publicités publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon.

Les lieux où trouver La ficelle

Édito

Un numéro consacré aux conditions de vie et d'hygiène à Lyon aux siècles précédents. Les canuts étaient-ils atteints de saturnisme? Leur outil de travail, la sédentarisation et le manque d'hygiène ont-ils favorisé la "maladie du plomb"?
Le XVIIIe siècle, quant à lui, est confronté aux problèmes des ordures et à l'évacuation des eaux usées… notamment des latrines. Les archives nous éclairent sur quelques moments de la vie des lyonnais et des dangers de la circulation piétonne.
Bonne lecture

Julie Bordet-Richard

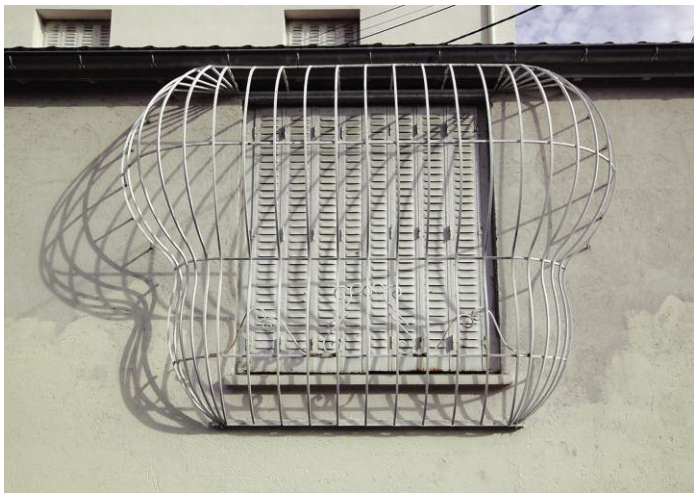

Rue du Clos Savaron. Fenêtre aujourd'hui disparue. Photo P. Genix

ERRATUM
Veuillez noter le copyright de Josette Barre pour le plan de la page 10 du numéro de juin : Place Bertone

Sommaire

La ficelle démêle
Les canuts et la colique de plomb

La ficelle s'en mêle
Le danger des pots de chambres ou la pollution urbaine

Lyon d'autrefois
La Duchère

Les rendez-vous de La ficelle
L'agenda de novembre

LE JOURNAL NE VIT QUE PAR SES ANNONCEURS, EN LES PRIVILÉGIANT LORS DE VOS ACHATS, VOUS AIDEREZ LA FICELLE.

La ficelle en téléchargement sur
www.laficelle.com

Les lieux de dépôt du journal figurent sur www.laficelle.com

Fondé en 1965
BIP
Bureaux Immobiliers du Plateau
Spécialiste sur Croix-Rousse, Lyon 1er, Caluire
Cabinet Balland
113, bd Croix-Rousse 69004 Lyon
Consultez nos annonces sur www.agencebip.com
04 78 28 46 36

Vendeurs, si vous avez un projet de changement, nous pouvons vous aider!

Notre quartier est en pleine mutation, de nombreuses familles venant de l'extérieur souhaitent s'y installer durablement. Actuellement locataires, ces acquéreurs potentiels nous contactent pour l'achat de leur résidence principale. Bénéficiant de financement étudié, ils seront très réactifs aux propositions que nous leur ferons.

Contactez nous !

LES CANUTS ET LA COLIQUE DE PLOMB

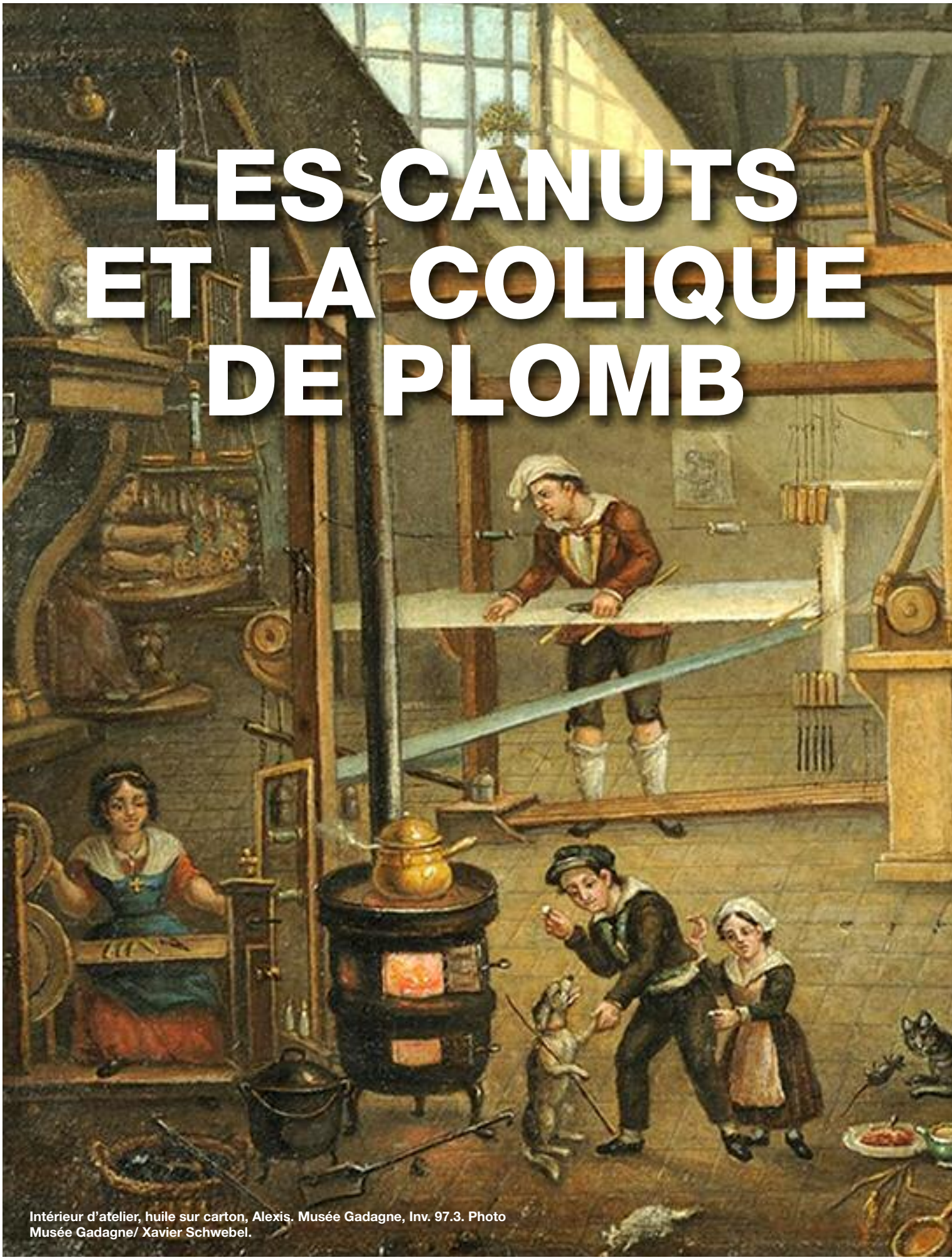

Intérieur d'atelier, huile sur carton, Alexis. Musée Gadagne, Inv. 97.3. Photo Musée Gadagne/ Xavier Schwebel.

UNE DES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

La découverte, chez un bouquiniste de la Croix-Rousse, d'une thèse de médecine [1] datant de 1982 a retenu notre attention par son contenu concernant une maladie professionnelle dont auraient été atteints les canuts travaillant sur les métiers Jacquard, la colique de plomb*.

Le sujet se rapporte aux pathologies dues au travail sédentaire et répétitif, et en particulier à celui des ouvriers tisseurs en soie à une époque où les conditions de vie sont très difficiles, au milieu du XIXe siècle. Sans apporter réellement de certitudes au sujet des maladies professionnelles, le portrait de l'ouvrier canut, vu par l'œil de « La Médecine » à travers les écrits de Joanny Auger, journaliste du XIXe siècle, ne pouvait pas nous laisser indifférents.

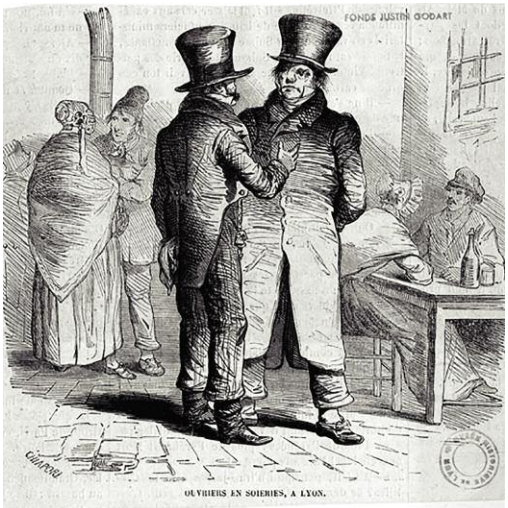

Musée Gadagne. Fond Justin Godart. Inv. 1350.3

La thèse décrit l'ouvrier canut usé par le travail et les conditions précaires dans lesquelles il vit. Une habitation « miséreuse […] un ou deux métiers, une vieille commode, un garde-manger grillagé, des chaises boiteuses et dépaillées, une échelle permet d'accéder à une soupente où git un malheureux grabat. » (2) La nourriture insuffisante ajoute une ombre au tableau. Frugaux, dit-on, les repas sont à base de petit salé ou hareng, et de pommes de terre accompagnées de fromage blanc mélangé à l'ail, le tout arrosé d'un vin ordinaire.
« Le Canut a un visage pâle, maigre, un cou long et tendu, il se tient voûté, le corps grêle, les bras osseux, les mains larges, les jambes cagneuses, les

**La colique de plomb ou colique saturnine est le nom donné au XIX e siècle au plus courant des symptômes de l'intoxication aiguë par le plomb. Il se caractérise par des crampes et douleurs souvent aiguës à l'abdomen, avec d'éventuelles nausées.*

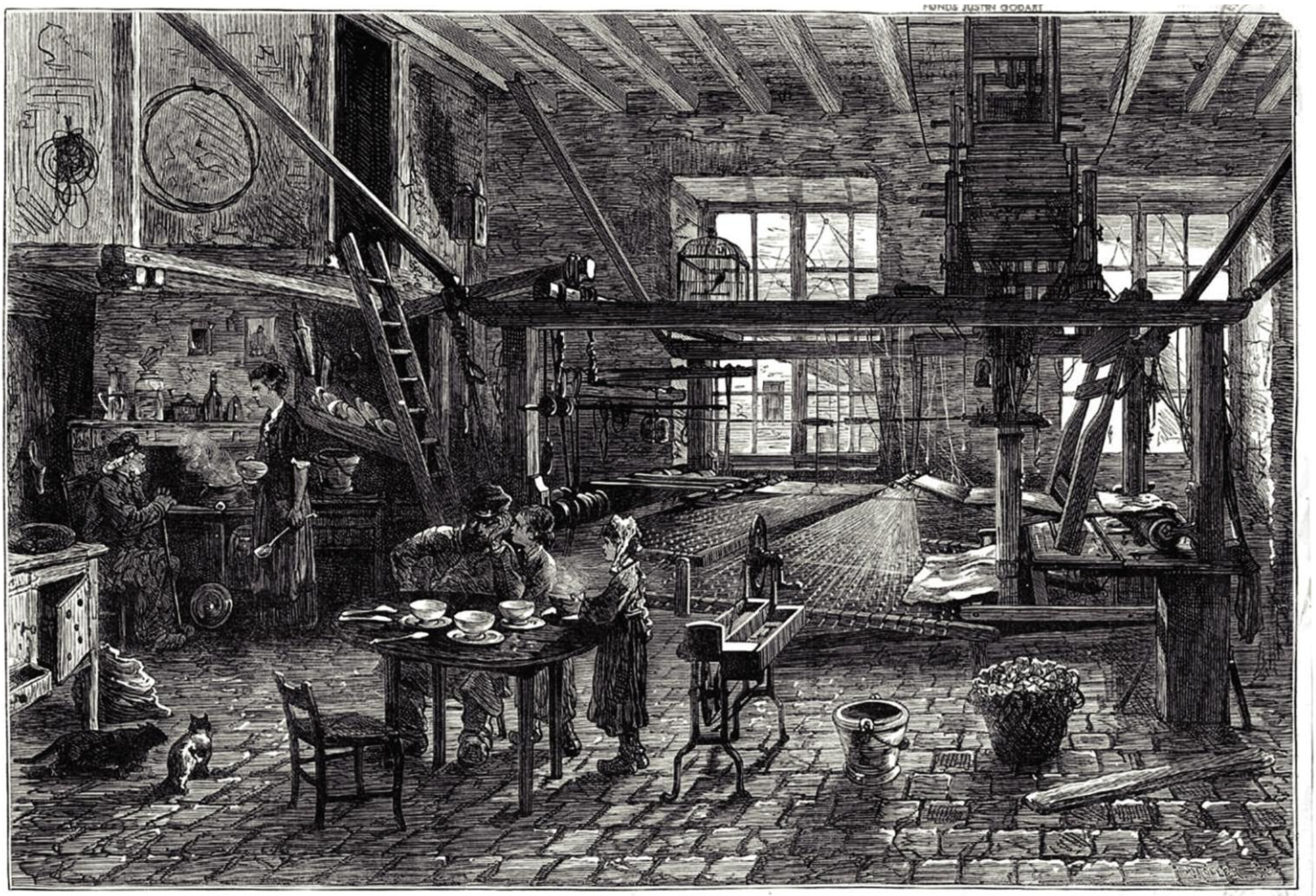

Musée Gadagne. Inv. 1677.35 LA CRISE LYONNAISE. — Intérieur d'un tisseur en soie. — (D'après nature, par M. Férat.)

Nausées, embarras dans l'abdomen, constipation, crampes importantes et gênes lombaires

Musée Gadagne. Fond Justin Godart, FG 93-03

pieds plats. Ces difformités sont dues à son travail et aux attitudes vicieuses journalières [...] Pendant son travail l'ouvrier est assis sur un banc élevé : l'une de ses jambes, toujours la même, est en permanence au repos pendant que l'autre presse de longs morceaux de bois qui correspond à la trame du métier [...] L'un des deux bras fait continuellement un mouvement d'élévation et d'abaissement, tandis que l'autre avance et recule sans cesse dans un geste horizontal pour conduire le battant. » (1) Le corps incliné est en contact avec un gros cylindre en bois, autour duquel est entourée l'étoffe, qui inflige un choc permanent au niveau du ventre et de la poitrine et expose le travailleur aux troubles digestifs et le prédispose aux *gastro-entérites*. En dehors de cette *pathologie vertébrale* du fait de la position de l'ouvrier, on note la fréquence *d'ulcères variqueux* favorisés par la mauvaise circulation sanguine due à la situation assise. Les ouvriers canuts ne semblaient pas souffrir de maladies bien spécifiques, autres que celles découlant d'une mauvaise hygiène de vie, jusqu'à ce que la découverte d'une lettre datant de 1842 écrite par le professeur Barbier de l'hôpital d'Amiens, à son homologue de Lyon le professeur Senac, installe le doute sur une possible maladie professionnelle. Le médecin demande conseil à son confrère lyonnais quant au diagnostic à donner sur les symptômes peu ordinaires dont se sont plaints trois ouvriers tisseurs dans le même mois : nausées, embarras dans l'abdomen, constipation, crampes importantes et gênes lombaires. Les symptômes des trois ouvriers, tous d'une grande pâleur jaunâtre (3), donnaient à penser qu'il pouvait s'agir d'une maladie émanant d'un contact avec le plomb.

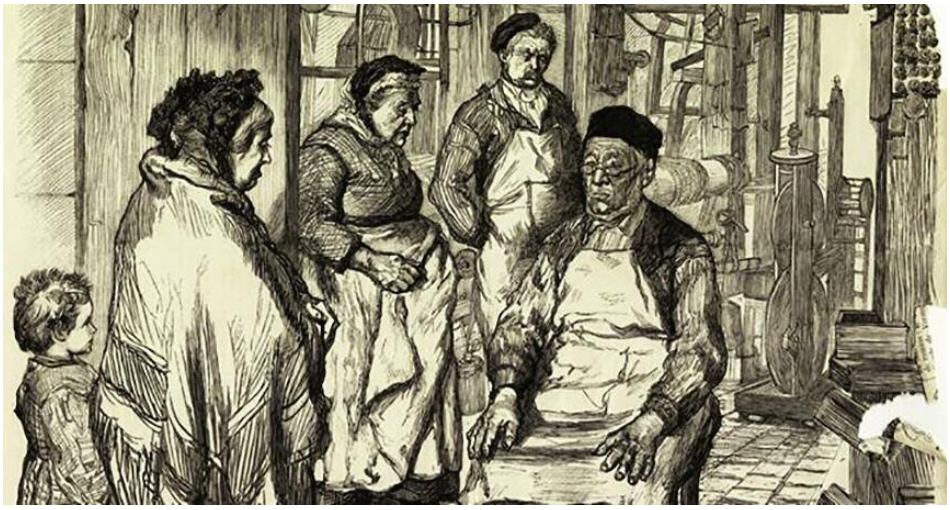

Musée Gadagne. Fond Justin Godart, FG 92-O2

Après les avoir questionnés et s'être rendu sur les lieux de leur travail, l'auteur de la lettre constatait un fort dépôt de poussière qui semblait provenir d'une multitude de cylindres de plomb suspendus aux métiers Jacquard, ceux-ci étant en perpétuel mouvement. Les ouvriers affirmaient qu'à la fin de la journée de travail dans l'atelier de tissage, il y avait une poussière abondante sur le sol, les meubles et les saillis des murs. Ces détails apportés par les ouvriers hospitalisés à Amiens n'ont été répertoriés dans aucune des fiches de l'Hôtel-Dieu, laissant sans suite la lettre du médecin cependant persuadé d'avoir à faire à une maladie professionnelle, la colique de plomb. Le manque de précision de la maladie et la rareté des documents médicaux de l'époque, en particulier celles se rapportant aux métiers, n'ont pas permis de répondre au saturnisme possible. Seuls des rapports concernant les maladies pulmonaires font références aux maladies des canuts. Une affaire à suivre.

L'enquête minutieuse dont a fait preuve le médecin est probablement une des premières manifestations de « médecine du travail. » Quelques années plus tard, avec la loi de 1898, les maladies professionnelles, dont le saturnisme, seront reconnues et indemnisées.
La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail permet l'indemnisation forfaitaire de la victime qui bénéficie désormais de la présomption d'origine : la notion de risque professionnel est née. Les maladies professionnelles finiront par être intégrées dans le champ d'action de la loi de 1898 à compter de 1910 (cas de saturnisme, par exemple).
La thèse, intéressante dans la mesure où elle situe la médecine dans les ateliers des ouvriers en soie, reprend néanmoins des descriptions tirées du CANUT de Joanny Augier, où l'ouvrier canut devient sujet d'étude ethnographique avec ses classements arbitraires et stéréotypés.

Notes et sources

1/ Thèse présentée à l'université Claude Bernard, Lyon, et soutenue publiquement le 5 février 1982 pour obtenir le grade de Docteur en médecine, par Marie-Laurence CHENET-BATAILLE : LES « CANUTS » ETAIENT-ILS ATTEINTS DE LA COLIQUE DE PLOMB ? Essai sur les maladies professionnelles du « Canut ».

2/ J. Auger (journaliste) un des auteurs du recueil « Les Français peints par eux-mêmes » sous-titré « Encyclopédie morale du XIXe siècle »

3/Lettre du professeur Barbier

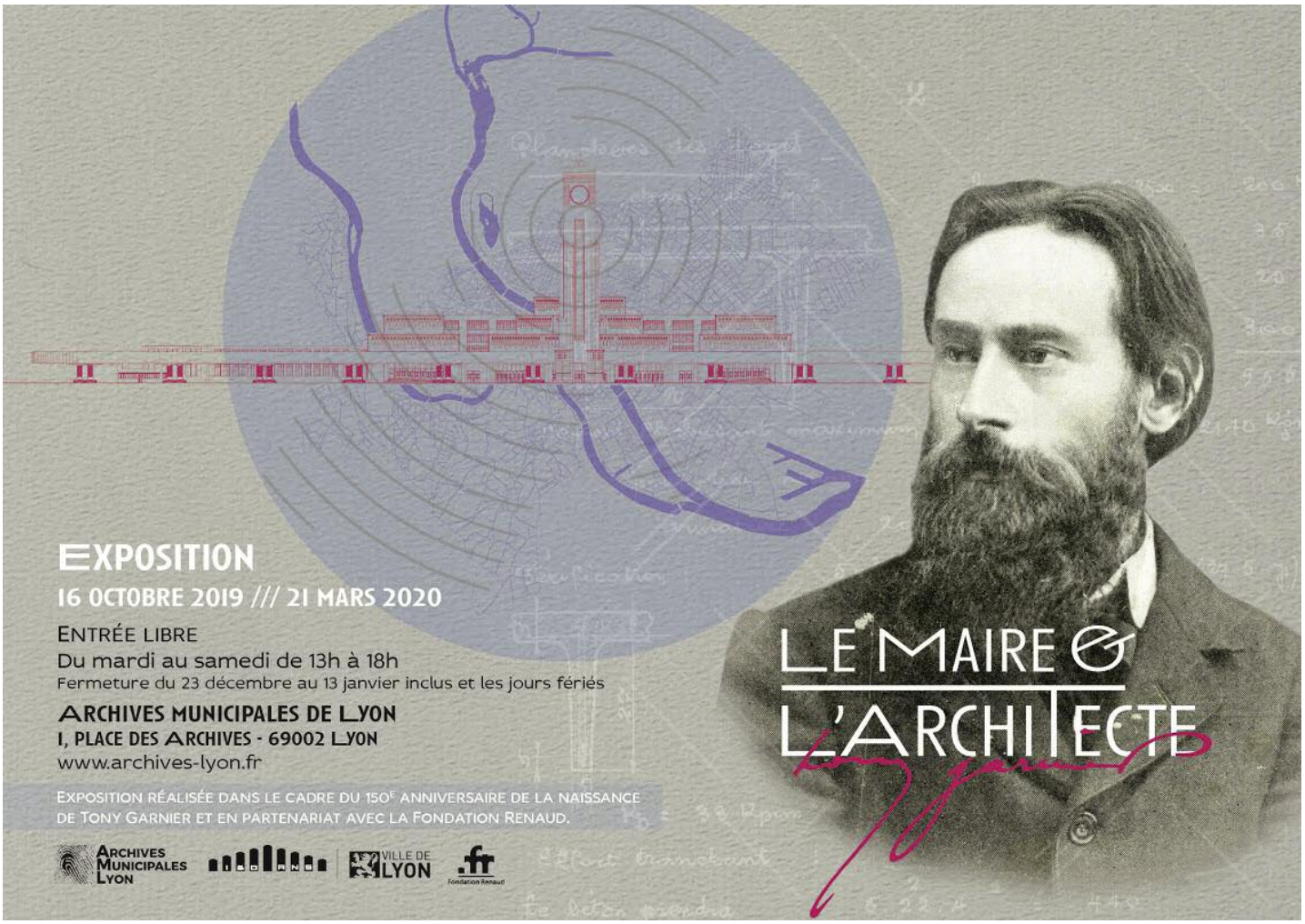

LE DANGER DES POTS DE CHAMBRE OU LA POLLUTION URBAINE

Attention, âmes sensibles s'abstenir !

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, en l'absence de tout à l'égout, il était périlleux de stationner sous les fenêtres des habitations. De nombreux documents de police, conservés aux Archives Municipales, nous renseignent sur les déboires des habitants quant aux pratiques quotidiennes. Il était courant de vider les ordures ménagères et les pots de chambre par la fenêtre. Ici l'un d'eux se déverse sur le pourpoint et la perruque du sieur Denis Johanny. Là, une plainte concerne les odeurs nauséabondes engendrées par les latrines non vidangées. C'est le XVIIIe siècle haut en couleurs.

Blog de la famille Rose Legros

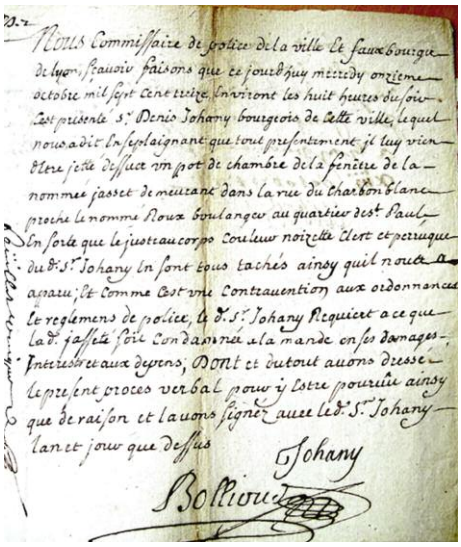

"Nous commissaire de police de la ville et faubourgs de Lyon, sçavoir faisons que ce jourd'huy mercredy onzième octobre mil sept cent treize, environ les huit heures du soir c'est présenté, Sieur Denis Johany, bourgeois de cette ville, lequel nous a dit en se plaignant que tout présentement il luy vien d'être jetté dessus un pot de chambre de la fenêtre de la nommée Jasset demeurant dans la rue du charbon blanc proche le nommé Roux, boulanger au quartier de Saint-Paul en sorte que le justaucorps couleur noizette clert et perruque dudit Sieur Johany en sont tous tachés ainsi qu'il nous a aparu; et comme c'est une contravention aux ordonnances et règlemens de police ledit Sieur Johany requiert à ce que ladite Jassete soit condamnée à l'amande en ses dommages intérêsts et aux dépens, dont et du tout avons dressé le présent procès-verbal pour y estre pourvu ainsy que de raison et l'avons signez avec ledit Sieur Johany l' an et jour que dessus"

Johany Bollioud
11 octobre 1713

AM - FF49

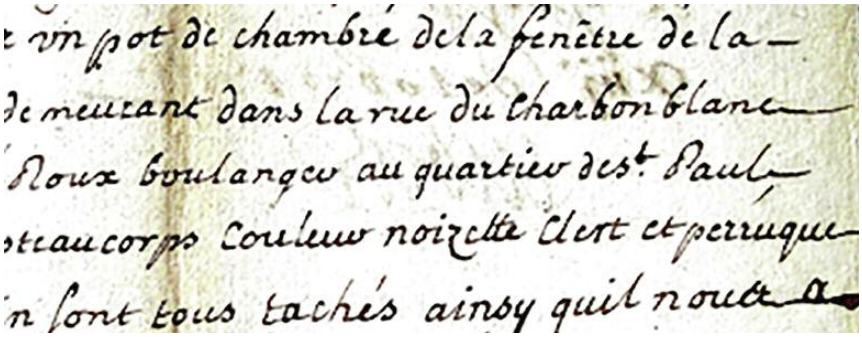

Lyon à cette époque est confrontée, comme beaucoup de villes et pays européens, au problème de l'évacuation des déchets. Le ramassage des ordures et le tout à l'égout n'étant pas une affaire résolue, les boues s'accumulent dans les rues entraînant odeurs nauséabondes et miasmes. L'expression « Battre le haut du pavé » nous renseigne sur le partage de la rue suivant son rang. La rigole nauséabonde se situant au centre de la rue dans sa partie basse, il est d'usage de laisser passer sur le haut de la chaussée la personne d'un rang supérieur au sien.

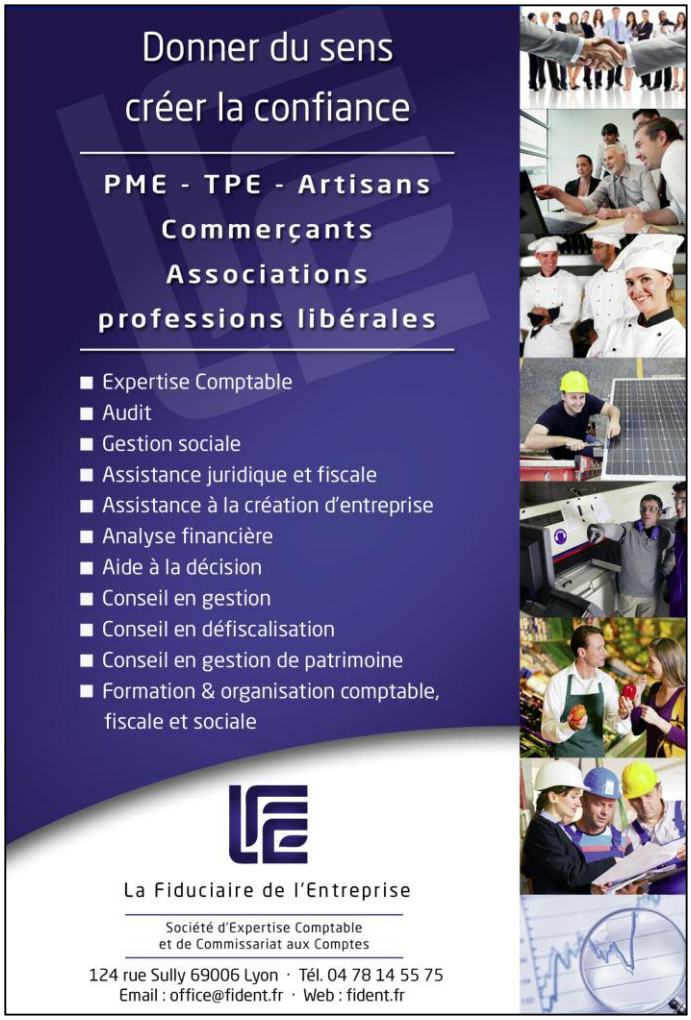

Les transporteurs de latrines 1820. Stockholm

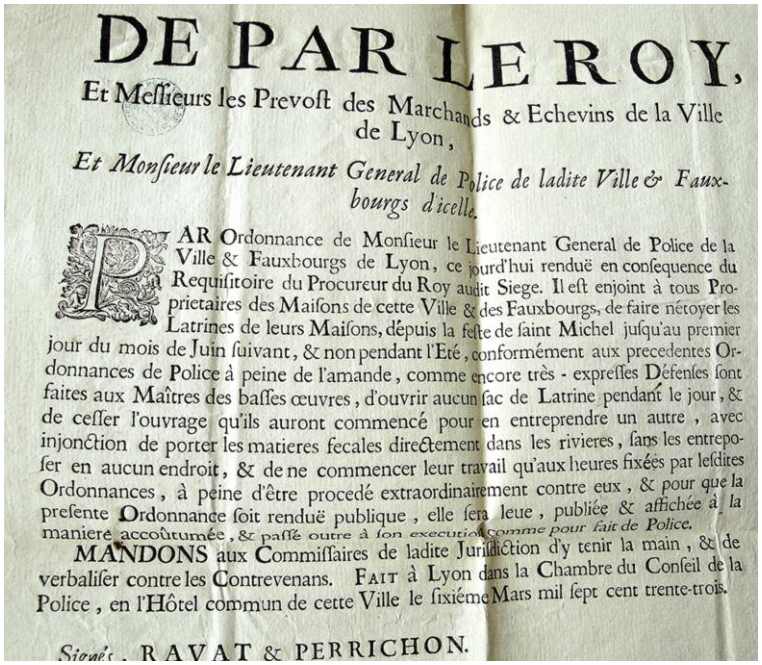

DE PAR LE ROY,

Et Meſſieurs les Prevoſt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon,

Et Monſieur le Lieutenant General de Police de ladite Ville & Fauxbourgs d'icelle.

PAR Ordonnance de Monſieur le Lieutenant General de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, ce jourd'hui renduë en conſequence du Requiſitoire du Procureur du Roy audit Siege. Il eſt enjoint à tous Proprietaires des Maiſons de cette Ville & des Fauxbourgs, de faire nétoyer les Latrines de leurs Maiſons, depuis la feſte de ſaint Michel juſqu'au premier jour du mois de Juin ſuivant, & non pendant l'Eté, conformément aux precedentes Ordonnances de Police à peine de l'amande, comme encore très - expreſſes Défenſes ſont faites aux Maîtres des baſſes œuvres, d'ouvrir aucun ſac de Latrine pendant le jour, & de ceſſer l'ouvrage qu'ils auront commencé pour en entreprendre un autre, avec injonction de porter les matieres fecales directement dans les rivieres, ſans les entrepoſer en aucun endroit, & de ne commencer leur travail qu'aux heures fixées par leſdites Ordonnances, à peine d'être procedé extraordinairement contre eux, & pour que la preſente Ordonnance ſoit renduë publique, elle ſera leue, publiée & affichée à la maniere accoûtumée, & paſſé outre à ſon execution comme pour fait de Police.

MANDONS aux Commiſſaires de ladite Juriſdiction d'y tenir la main, & de verbaliſer contre les Contrevenans. FAIT à Lyon dans la Chambre du Conſeil de la Police, en l'Hôtel commun de cette Ville le ſixiéme Mars mil ſept cent trente-trois.

Signés, RAVAT & PERRICHON.

AML FF22

Les municipalités, confrontées aux nombreux problèmes de nuisances, prennent conscience de la nécessité de résoudre les problèmes de santé publique, la typhoïde et la tuberculose étant monnaie courante.

Dans ce début de siècle, chaque maison était dans l'obligation de posséder une latrine dont le sac était relié à une fosse. Cette fosse devait être vidangée en hiver et de nuit ; en cas de non-respect les propriétaires étaient passibles d'amendes. Les registres de police contiennent de très nombreuses plaintes à ce sujet (voir encadré).

Quelques documents nous renseignent sur l'utilisation de latrines, et surtout sur la haute tarification des fosses dans les zones périphériques qui pousse la population à creuser elle-même un trou pour revendre les matières aux paysans, l'excrément humain étant source d'engrais pour la culture maraîchère et agricole.

Les vidangeurs se débarrassent de leur chargement dans les rivières proches ce qui ne manque pas de polluer les ports

Au centre de la ville, les « sacs » des immeubles sont vidés par les maîtres des basses œuvres (tâches d'intérêt général comme l'équarrissage des charognes, curage des latrines, nettoyage des égouts, abattage des chiens errants…souvent confiées au bourreau). Tâche souvent très couteuse, non dénuée d'inconvénients comme odeurs putrides et miasmes, et différée le plus possible. «…Il était en usage d'attendre la crue de la rivière qui en diminuant dégorgeoit tant soit peu ledit sac, et que par là il en prolongoit la vuidange, et que d'intervalle à autre, lorsqu'il faisoit des temps chauds, on entendoit bouillir la matière dans le sac.. »*. Les vidangeurs se débarrassent de leur chargement dans les rivières proches ce qui ne manque pas de polluer les ports. Une pollution avérée d'autant que beaucoup de métiers utilisent le fleuve comme déversoir de déchets (moulins, bouchers). Des déchets de toute sorte, cadavres d'animaux, gravats, gadoues s'accumulent dans les ports qui deviennent des lieux d'infection qu'il faut curer. De nombreux problèmes de mortalité ont été la conséquence de ces eaux polluées consommées par un bon nombre de la population, dans les zones sans puits ni fontaines.

Vers la fin du XVIIIe siècle, des changements d'attitude se produisent concernant les matières fécales. Dans la rue des Trois-Maries, il est recommandé aux locataires de « tenir le siège des latrines bouché afin d'en intercepter l'odeur. »*A Lyon, ville du tissage de la soie,

Nightman, XVIIIe siècle (Wikipedia). En Angleterre, les « ordures de la nuit » devaient être évacuées hors des limites de la ville, pendant la nuit.

Charette de latrines à la station d'épuration ouest de Vasastaden. 1900

SILK IN LYON

FESTIVAL DE LA SOIE

21 > 24 NOVEMBRE 2019

Palais de la Bourse
Lyon 2e
silkinlyon.com

Vente de tissus
et accessoires
•
Parcours
des savoir-faire
•
Animations

VILLE
À L'HONNEUR
KYOTO
(JAPON)

Entrée 5€
Billetterie en ligne

Organisateur

Partenaires

Avec le soutien de

#SILKINLYON

les vapeurs fétides sont accusées de ternir l'éclat des pièces de tissu, ce qui entraîne une indemnisation de la part des vidangeurs aux ouvriers en soie.
Des projets de vidanges plus efficaces sont alors envisagés. Par exemple, vidanger rapidement dans des tonneaux bouchés qui seront vidés dans des endroits hors de la ville, afin de garantir l'air et l'eau des rivières tout en installant au-dessus de la fosse un bocal hermétique muni d'une soufflerie pour rejeter les gaz au-dessus des toits. Un procédé qui a de la peine à s'installer à Lyon faute d'enthousiasme de la part des échevins. Les entreprises proposant diverses solutions sont nombreuses et surenchérissent quant aux avantages et coûts. Cependant en 1779 les déversements sur les rives du Rhône et de la Saône n'ont pas cessé. « Un échevin constate que le port Saint-Antoine, où venaient s'amarrer les coches d'eau de la Saône, était recouvert de matières fécales jusque quatre pieds d'épaisseur, de même que le port du Collège, sur le Rhône. »*
Les projets de soufflerie et ventilation ne voient pas le jour, faute d'entente entre les parties concernées, municipales et privées. Les maîtres de basses œuvres continuent leurs services avec obligation de déposer leurs chargements hors du centre-ville. Vaise et la Guillotière deviennent des lieux où Lyon déverse ses déchets nauséabonds et dangereux : résidus des fours à chaux et tanneries, cuivre des raffineries, déchets vétérinaires…et matières fécales.
La Révolution change la donne. Les habitants de la Guillotière limitent leurs nuisances en les repoussant plus loin. Toutes les voiries sont rejetées vers l'Est. Vaux-en-Velin, et La Poudrette** à Villeurbanne.
Le tout-à-l'égout à Lyon fait un début d'apparition à partir de 1854 dans les rues du centre de la ville. Le grand collecteur de la rive gauche ne sera construit qu'en 1937. La transformation s'opère lentement, les deux guerres ralentissant la progression des travaux. Ce n'est qu'en 1961 qu'on note l'obligation d'un branchement direct des immeubles dans les rues pourvues d'égouts, et l'interdiction de l'utilisation des fosses. Ce n'est qu'en 1972 que la station d'épuration de Pierre-Bénite est créée, mettant fin aux déversements des égouts dans le Rhône et la Saône.

SOURCES
**Structurations de l'espace fécal à Lyon au XVIIIe siècle - Olivier Zeller*
*** La poudrette était un engrais industriellement préparé au XIXe siècle à partir de matière fécale humaine urbaine.*
Du tout-à-l'égout à Lyon - Emile Delore
Archives de la COURLY
Documents d'archives J.PEYRACHON

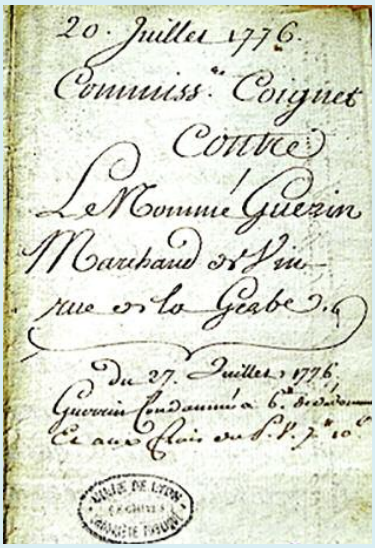
20. Juillet 1776.
Commiss.e Coignet
Contre
Le Nommé Guerin
Marchand de Vin
rue de la Gerbe D.q
Du 27. Juillet 1776.
Guerin Condamné à 6. livres

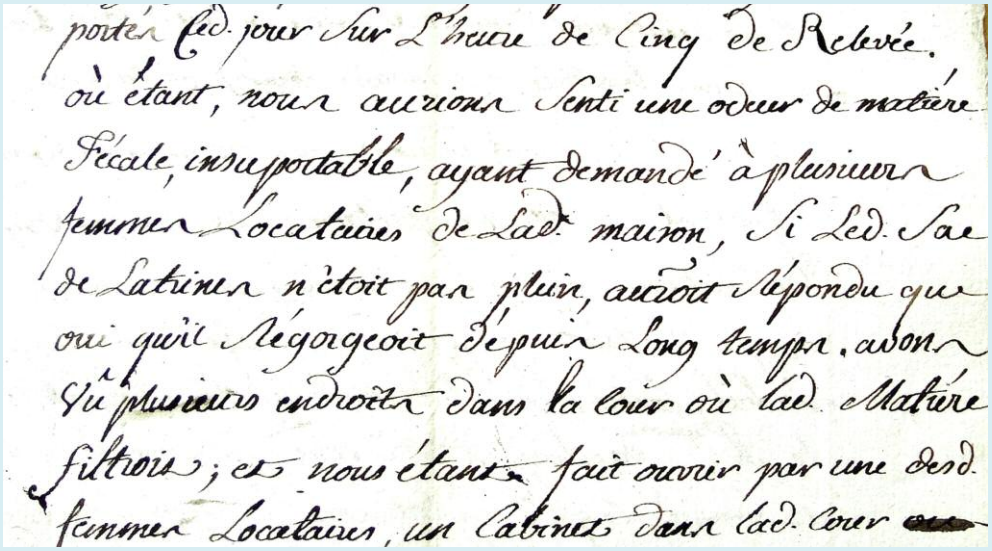
porté led. jour Sur L'heure de Cinq de Relevée.
où étant, nous aurions Senti une odeur de matière
Fécale, insupportable, ayant demandé à pluisieurs
femmes Locataires de Lad.e maison, Si Led. Sac
de Latrines n'étoit par plein, auroit Répondu que
oui qu'il Régorgeoit Depuis Long temps, avons
Vû pluisieurs endroits dans la Cour où Lad. Matière
filtroit ; et nous étant fait ouvrir par une desd.
femmes Locataires, un Cabinet dans Lad. Cour

AML FF22

20 juillet 1776
Commissaire Coignet
Contre Le Nommé Guerin Marchand de vin, rue de la Gerbe
Du 27 juillet 1776
Guérin condamné à 6 livres de dédommagement et aux frais du P.V 7 Livres

Nous commissaire de police de la ville faubourgs et banlieue de Lyon, sçavoir faisons que ce jourd'huy samedi 20 juillet mil sept cents septante six serait venu par devant nous la femme épouse du Sieur Parevel marchand de vin cabaretier, demeurant rue du Villard nous requérant de nous transporter dans laditte rue pour voir, sentir, observer, écouter son mari et faire rendre justice. Environ deux heures après, nous avons été sur la ditte en y rentrant du côté de Saint-Charles, Nous nous sommes d'abord aperçu d'une odeur de latrines aussi désagréable quelle peut être. Nous sommes entrés dans le cabaret dudit Sieur Parevel, Il ne nous a pas été possible d'y rester, par ce que n étant pas accoutumés à une telle infection (quoiqu'en dise un bel esprit, que l'odeur de la matière fécale fermentée ne nuit point à la santé) sur le moment s'est présenté à nous ledit Sieur Parevel se plaignant, et nous a dit de vouloir bien descendre dans sa cave, où nous avons vu des flacques du plus liquide de la matière fécale fluer parmi ses tonneaux ; étant vitte remontés le plaignant nous a fait entrer dans un bar sur le derrière où laditte matière s'étoit répendue et le plus fluide coulait dans l'allée portant en partie jusque dans le ruisseau de laditte rue le désagrément dont nous nous étions d'abord apperçu ainsi que les passants et les habitants des environs. Le dit plaignant nous a dit que la maison où nous avions observé l'incommodité susdite appartenoit à maitre Guérin cabaretier et marchand de vin au cinq croix rue de la Gerbe, que depuis le mois d'avril dernier et que dans le temps qu'il luy a payé son loyer de la St-Jean il pria il avertit le dit Sieur Guérin de faire faire les vuidanges des latrines de sa maison, et que ledit sieur Guérin n'a rien voulu entendre à cet égard, puisque depuis trois mois, le bien et la santé du plaignant et de ses alentours se trouver exposés, soit par la négligense ou par malignité de la part du dit Sieur Guérin .Pour que le mal ne continue pas plus longtemps nous nous sommes transportés chez ledit Sieur Guérin dans son cabaret, la dame son épouse nous a dit que son mari n'y étoit pas. En lui portant la parole nous lui avons fait part de ce que dessus. Elle nous a répondu qu'elle ne sçauroit qui y faire qu'elle n'yra pas netoyer les susdittes latrines, qui il y avoit plus de quinze jours qu'elle avait dit au maître vuidangeur d'y aller travailler. N' ayant pas autres choses à nous dire, nous nous sommes retirés pour dresser contre le dit Sieur Guérin le présent procès-verbal à la requête dudit Sieur Parevel, lequel pour le domage que luy a fait le dégorgement desdittes latrines luy font un préjudice considérable puisqu'il a falut cesser son petit commerce. Pour ce, du tout, il requiert la jonction de Monsieur le procureur du roi audit siège de police, et parrapport à l'épenchement qui se faisoit sur laditte rue nous avons dressés le présent rapport a la requête de Monsieur dit le procureur du roi pour la vindicte publique pour sur ses conclusions y être ordonné. Et avons signé ledit jour et an que que dessus

Coignet le 21 juillet 1776

Lyon *d'Autrefois*

XIVe SIÈCLE

CHÂTEAU DE LA DUCHÈRE

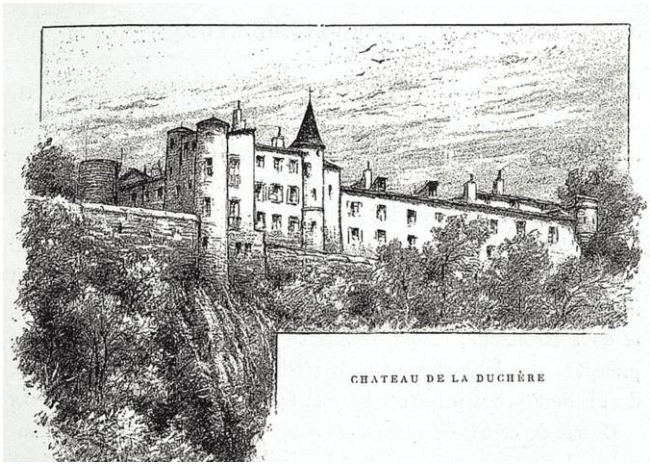

Gravure représentant le château, par Joannès Drevet. Bnf

Démolition du château de la Duchère1ph3626_1 Archives de Lyon

Le château de la Duchère dominait à l'ouest le faubourg de Vaise. Datant probablement du XIVe siècle, il subit de nombreuses restaurations jusqu'au XVIIe siècle et fut considéré comme trop vétuste pour être conservé. Il fut démoli en 1973 pour faire place aux barres et tours d'un nouveau quartier. L'architecte François-Régis Cottin avait prévu de l'intégrer dans l'ensemble mais il en fut décidé autrement malgré les protestations des uns et des autres. Le château avait accueilli les Lyonnais lors du Siège de Lyon en 1793, puis servi de base de défense contre les Autrichiens. Il hébergea des familles juives pour les sauver de la déportation.

Pour les besoins de notre rubrique "Lyon autrefois", La ficelle recherche tout document photographique relatif à Lyon : objets, photographies, affiches… Merci de nous contacter : **redaction@laficelle.com - Nous remercions les lecteurs pour leurs envois.**

Agenda

NOVEMBRE

◆ 4e SAISON MUSICALE DES CHARTREUX

Il était une voix, des voix…

Cette 4e Saison musicale des Chartreux se penche sur la voix. Ouverte à tous les amateurs de musique de la région, elle propose de venir découvrir la Grande Chapelle de l'Institution à l'occasion de concerts qui balayent un large répertoire, du XVIe au XXIe siècles. Cette Saison musicale souhaite être le lieu de la transmission de la passion musicale. Une fois encore, des artistes confirmés nous font le plaisir de répondre présent mais nous vous proposons également de découvrir de jeunes ensembles et des artistes à l'orée de leur carrière. Nous aurons ainsi la chance de découvrir de nombreuses voix, du récital jusqu'à la polyphonie, en passant par la Maîtrise de l'Institution. Chaque concert est d'abord imaginé pour être une rencontre avec des artistes généreux, engagés et créatifs qui nous entraînent dans leur passion…

Cette saison, nous fait la promesse d'être touchés par le plus pur des instruments : la voix humaine, sous toutes ses formes.

Et pour être certain de ne manquer aucun des 4 concerts, pensez à l'abonnement !

• *Vendredi 15 novembre 2019 20h*
- L'ensemble vocal Tarentule dirigé par Cécil Gallois, restitue les musiques de la Renaissance a cappella. Il est composé de cinq chanteurs issus des CNSMD de Paris et Lyon ainsi que du Centre de musique baroque de Versailles.
Claudio Monteverdi, Messe à quatre voix
- Roland de Lassus, Leçons 1 et 2 extraites des Lamentations de Jérémie. Extraits de la Prophétie des Sibylles
- Stéphane Orlando, Magnificat
Nicolas Bacri, Isiltasunaren Ortzadara
- Géraldine Jeannot (dessus), Cécil Gallois (alto), Xavier de Lignerolles (ténor), Vincent Gautier (baryton-basse).

Les concerts sont ouverts à tous. Ils se déroulent dans la Chapelle de l'Institution des Chartreux 58, Rue Pierre Dupont - 69001 Lyon.
Vous pouvez vous abonner à l'ensemble de la Saison ou acheter vos places à l'unité.

◆ NOVEMBRE DES CANUTS 2019

Du 15 au 30 novembre, à Lyon

Des consciences d'hier aux sociétés d'aujourd'hui, la 12e édition du festival Novembre des canuts s'intéresse au thème : REVoltes, REVolutions, la part du REVe ? Le festival propose des expositions, conférences, débats, spectacles, projection, BD…

• REVoltes, REVolutions, la part du REVe ?
Les insurrections ouvrières lyonnaises de novembre 1831, avril 1834 et février 1848, dites révoltes des canuts, ont constitué un tournant dans l'histoire de la classe ouvrière. Si la victoire de 1831 resta sans lendemain, son immense retentissement contribua à relever les fronts courbés. Ces trois révoltes jalonnent le règne de Louis-Philippe qui s'est voulu le premier roi des Français.
Très populaire au début, en moins d'un an sa popularité chute considérablement : il avait promis beaucoup mais la plupart des gens, en particulier les canuts lyonnais, ne voyaient rien venir... Que demandaient-t-ils ? De vivre dignement de leur travail et l'avènement d'une république sociale.
170 ans se sont écoulés, et pourtant fin 2018 la France vit un nouvel épisode de contestation populaire dont émanent un désir de vivre intense et le nécessaire retour des droits de l'homme et du citoyen.
En 1848, si les Voraces avaient faim de république et soif des libertés d'exister décemment, les utopies qui les ont nourris ont-elles traversé les siècles, que reste-t-il de ces rêves dans les revendications d'aujourd'hui ?
De quels « Rêves » et de quelles « Révolutions » s'agit-il donc ? Le Rêve est-il un des moteurs des soulèvements et des mutations ? Le Rêve de 1848 est-il si différent de celui de mai 68 et de novembre 2018 ? Et, plus largement, le Rêve est-il indissociable de l'Histoire ?

AU PROGRAMME

• VENDREDI 15 À 18 H 30 – SOIRÉE D'OUVERTURE
Présentation des temps forts du festival. Chansons et extraits de spectacles ponctueront ce moment placé sous le signe des revendications d'hier et d'aujourd'hui.
Marie du 4e arrondissement, Salle du Conseil, 133 Bd de la Croix-Rousse, Lyon 4e

• SAMEDI 16 - ATELIER GRAFF + REPAS
10 h 00 > 12 h 00 - Graff des canuts : Alex, graffeur Croix-Roussien, invite les enfants du quartier Pernon à réaliser une fresque sur le thème des révoltes dans notre société.
12 h 15 > 14 h 30 - Repas organisé par les jeunes : Les Marmitons du centre social Pernon vous attendent pour un « repas lyonnais».
Centre Social Pernon, 27 rue Pernon Lyon, 4e

• SAMEDI 16 À 17 H RENCONTRE ARTISTIQUE
Arts et REVolutions, dialogues intemporels : Le Collectif d'artistes AU46 propose une déambulation qui fera découvrir les œuvres des artistes résidents et entendre des textes lus par les comédiens de la Compagnie du Chien Jaune.
Collectif AU46, 46 rue de Cuire, Lyon 4e

• DIMANCHE 17 À 10 H BAMBANE
Une visite urbaine théâtrale et musicale, qui met à l'honneur la singularité de l'esprit révolutionnaire lyonnais : par les artistes de la Compagnie du Chien jaune.
RDV au pied de la Statue Jacquard, Place de la Croix-Rousse, Lyon 4e
Dans le cadre du 150e anniversaire de Tony Garnier.

• LUNDI 18 À 19 H 30 - PROJECTION DÉBAT
Martin Eden (VO) - France-Italie / 2019 / 2h08. Drame de Pietro Marcello. Avec Luca Marinelli, Carlo Cecchi, Marco Leonardi…
Débat animé par Valérie Zipper et le Collectif Novembre des canuts.
CinéDuchère, 308 Avenue Andrei Sakharov, Lyon 9e

• MARDI 19 À 19 H 30 - RENCONTRE DÉBAT
Comment raconter l'histoire en Bande Dessinée ? : Nathalie Vessillier, Illustratrice, autrice de BD, présente « La Révolte des Ovalistes » N° 30 du mensuel « Les Rues de Lyon » créé par l'Épicerie Séquentielle. Débat animé par les membres du Collectif Novembre des canuts.
Librairie La Bande Dessinée, 50 Gde rue de la Croix Rousse, Lyon 4e

• MERCREDI 20 À 19 H CONFÉRENCE
Par Sophie Wahnich directrice de recherche au CNRS et directrice de l'institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC/EHESS). Elle travaille entre histoire, anthropologie et études politiques sur la Révolution française et interroge notre présent en écoutant les conseils, avis et perplexités vécus de nos ancêtres révolutionnaires.
Musées Gadagne, 1 Place du Petit Collège, Lyon 5e

• JEUDI 21 À 19 H 30 - CONFÉRENCE SPECTACLE
Le pot lyonnais. Patron ! Un pot et deux verres… Par Gérard Truchet, Président de la République des Canuts et président des Amis de Lyon et de Guignol, et l'Orchestre d'accordéons de Lyon.
ALCR, 10 bis rue Hénon, Lyon 4e

• VENDREDI 22 À 19 H CONFÉRENCE
Présentation de l'ouvrage « Des Républicains ou le roman vrai des Raspail » par Ludovic Frobert Directeur de recherches au CNRS (Laboratoire Triangle), parrain du festival « Novembre des canuts ».

• SAMEDI 23 À 11 H CONFÉRENCE À DEUX VOIX
Les Voraces : À deux voix, sur deux voies, la République des Canuts – son président Gérard Truchet et Michel Evieux évoqueront les « Voraces » symptôme typique de la « démocratie turbulente ».
Condition des soies, Bibliothèque municipale du 1er, 7 rue Saint Polycarpe, Lyon 1er

• DIMANCHE 24 À 10 H BAMBANE
Tony Garnier : La part du rêve : Débaroulez les pentes Croixroussiennes avec les facétieux comédiens de la Compagnie du Chien Jaune.

• MARDI 26 À 19 H DÉBAT CITOYEN
REVoltes, REVolutions, la part du REVe ? : Peut-on voir dans les révoltes des Canutscomme dans les manifestations des Gilets jaunes le même rêve de faire la révolution de 1789 ? Débat animé par Hector Bouchu, diplômé d'un master de Philosophie contemporaine, actuellement étudiant à l'école normale supérieure de Lyon.
Mairie du 4e, Salle du conseil, 133 Bd de la Croix-Rousse, Lyon 4e

• JEUDI 28 À 19 H CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE
Joseph Benoît : « Les confessions d'un prolétaire » : par Roger Gay, secrétaire général de l'Institut Cgt d'Histoire sociale Rhône-Alpes.
Lecture d'extraits choisis par les comédiens de la Compagnie du Chien Jaune.
Bibliothèque municipale Part-Dieu, Amphithéâtre, 30 Bd Marius Vivier Merle, Lyon 3e

• SAMEDI 30 À 10 H JEU DE PISTES
Sur la piste des Canuts… ne perdez pas le fil ! Moment ludique à travers l'histoire et un Lyon parfois méconnu. Durée estimée du parcours : 3 h
Départ et arrivée : Maison des Associations Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, Lyon 4e.

• SAMEDI 30 À PARTIR DE 19 H MÂCHON
Le collectif Novembre des canuts vous invite à partager un moment festif et convivial autour d'un « mâchon » partagé à la maison des associations Robert Luc. Apportez de quoi manger, le collectif se charge du liquide.

JET DEBARRAS

Partenaire des Petites Soeurs des Pauvres
Lyon Croix-Rousse

DEBARRASSAGE OFFERT SELON VALORISATION DES PRODUITS RECUPERES

Prise de rdv pour un état des lieux de la pièce, maison, appartement ou local à vider.

Estimation du coût de l'enlèvement de vos encombrants sur devis gratuit.

Ramassage de vos objets et de votre mobilier.

Collecte, tri et recyclage de vos objets et de votre mobilier.

CONTACTEZ VALÉRIE : **06 36 10 02 02**
contact@jet-debarras.fr

WWW.JET-DEBARRAS.FR